

# Familles en Mouvement

Octobre 2014 — N°12

## Quelle place pour les Jeunes !

Un chômage lourd, un fort décrochage scolaire, une crise qui dure depuis 40 ans. Les jeunes pourraient broyer du noir, et pourtant ils sont optimistes pour eux-mêmes, s'engagent dans l'associatif et l'humanitaire, là où l'action concrète a du sens.

### • Adolescents : S'informer pour agir

- A l'âge de toutes les transformations physiques, sociales, affectives, les adolescents de 12 à 16 ans ne sont pas pour autant dépourvus de curiosité, d'élans, de projets. Qu'ils se posent déjà la question de leur orientation professionnelle parce qu'ils n'ont pas envie de poursuivre leurs études et préfèrent travailler vite, qu'ils veuillent s'investir dans des projets sportifs, artistiques, ou découvrir le monde, leur point de départ est l'information.
- Dépendants de l'éducation nationale, les **centres d'information et d'orientation** sont une première source de renseignements, comme les centres, bureaux ou points d'information jeunesse qui concentrent une information sur tous les domaines qui les concernent (vie quotidienne, formation, emploi, loisirs etc...).
- Pour ceux qui voudraient monter des projets, les bourses jeunes peuvent par ailleurs être utiles.
- Le dispositif « **Envie d'agir** » délivre une bourse d'aide qui peut aider des jeunes à partir de 11 ans à concrétiser des idées de tout type, personnelles ou collectives, dans des domaines divers (animation, citoyenneté, solidarité, commerce et artisanat, création culturelle, développement durable...).

### • Jeunes : pensez à la mission locale

A partir de 16 ans, les missions locales  
Et les PAIO deviennent leurs partenaires  
incontournables



## • La médiation familiale

Elle intervient dans les conflits familiaux, les séparations, divorces, à la construction et la reconstruction du lien familial. C'est un espace de communication, d'échanges, de négociation, de dialogue confidentiel permettant d'aborder tous les problèmes liés à un conflit familial. Elle a pour objectif d'apaiser les tensions, de maintenir ou de restaurer la communication dans le respect mutuel.

### ▪ Quel est le rôle du médiateur ?

C'est de faciliter la communication, de faire circuler la parole, de permettre à chacun de s'exprimer librement, d'aider les personnes à aboutir elles-mêmes à un accord, sans gagnant ni perdant?. Il n'a aucune pouvoir sur les décisions prises au cours du processus de médiation. Le médiateur est impartial et lié à la confidentialité.

### ▪ Qui prend l'initiative d'une médiation familiale ?

Les personnes concernées en s'adressant directement à un médiateur familial. Le juge peut proposer au cours de la procédure une médiation familiale

## Enquête : Toutes les familles paient l'impôt.

**TVA** Des impôts nous en payons à chacun de nos achats, notamment la TVA et ils concernent toutes les familles imposables ou non. La csf a voulu montrer le poids de cet impôt dans notre vie.

Les familles ont relevé pendant un mois leurs dépenses courantes, classées en 5 rubriques : vie quotidienne, carburant, téléphone/internet, eau-gaz-électricité-chauffage, divers.

**14.75 %** est la moyenne de part impôt indirect sur le Hors taxe des dépenses quotidiennes (hors loyer).

Pour une fiscalité plus juste le CSF exige que le taux de TVA soit revu à la baisse, notamment avec **un taux de 5.5 %** pour tous les biens de consommation courante et sur les fournitures scolaires. En outre, nous demandons que soit restaurée la TVA à taux majoré pour les produits de luxe et produits polluants.

Une nouvelle enquête en novembre 2014 en cours. Rejoignez-nous

**Adhérer à la CSF, c'est participer à la vie d'une association qui agit avec les familles, en partageant des valeurs de solidarité et de laïcité. Adhérer à la CSF, c'est aussi s'engager, résister et construire ensemble aujourd'hui et demain....**

## Repères

**Smic horaire au**  
01/10/2014 9.53 €

**Montant du RSA :**  
499.31 €

### Allocations Familiales

2ème enfant : 129.35 €

3 enfants : 295.05 €

4 enfants : 460.77 €

Par enfant

supplémentaire

165.72 €



[Www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### Indice de référence des loyers

**2014 3ème trimestre**

125.24 soit + 0.47 %

## En savoir plus

### Adolescents :

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)

[Www.jeunebenevole.org/  
\\*enviedagir.php](http://www.jeunebenevole.org/*enviedagir.php)



**La Confédération Syndicale des Familles**  
Maison de la Famille—2 rue Professeur Mazé—56100 LORIENT  
02.97.21.56.26 contact : [udcsf56@la-csf.org](mailto:udcsf56@la-csf.org) [www.la-csf.org](http://www.la-csf.org)